



23^e séminaire du réseau Fratel des 27 et 28 avril 2026

« Comment stimuler le déploiement et la concurrence par le partage d'infrastructure et améliorer la qualité de service des nouveaux réseaux télécoms ? »

PROGRAMME

À l'invitation de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) et de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) France

27 avril 2026

08h30 Accueil

09h00 Cérémonie d'ouverture

Photo de famille et pause-café

10h00 Présentation des réponses des membres de Fratel au questionnaire sur l'aménagement numérique du territoire, le partage d'infrastructure et la qualité de service

10h30-12h30 Table ronde 1 - Quels impacts des modes de partage d'infrastructures mobiles sur la concurrence ?

Le partage de réseaux peut constituer, pour les opérateurs mobiles, un moyen de réduire leurs coûts de déploiement tout en améliorant la couverture de services mobiles sur un territoire. Cependant, le partage de réseaux entre opérateurs est susceptible de réduire leur autonomie technique et commerciale et de restreindre les incitations à l'investissement et à l'innovation. Lors de cette table ronde, les membres du réseau seront amenés à échanger sur les différents types de mutualisation et partage d'infrastructures mobiles dans leurs pays et les mesures prises pour encourager certaines formes de partage et pour réduire les risques concurrentiels inhérents à ces pratiques.

11h30-12h30 Session de questions-réponses de la table ronde

12h30 Déjeuner

14h30-16h30 Table ronde 2 - Comment faciliter le déploiement des réseaux de fibre optique dans une dynamique favorisant la concurrence et l'innovation ?

Le déploiement de nouveaux réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné, peut amener au partage d'une partie de l'infrastructure, là où cela semble pertinent pour optimiser les investissements sur le territoire. Dans ce contexte, l'opérateur qui construit l'infrastructure peut volontairement donner accès à son réseau aux autres opérateurs ou se le voir imposer par la réglementation. Par ailleurs, dans certains pays, l'utilisation obligatoire du backbone national peut également engendrer des problématiques, concurrentielles, tarifaires et de qualité de service. Dans d'autres pays, la construction d'un réseau commun ou le co-investissement ont été favorisés. Lors de cette table ronde, seront abordées les mesures prises par les régulateurs, le cas échéant de manière coordonnée avec les pouvoirs publics pour faciliter le déploiement des réseaux de fibre optique, notamment dans les zones où les collectivités publiques investissent, en tenant compte des objectifs de concurrence et de connectivité.

16h00-16h30 Session de questions - réponses de la table ronde

16h30-17h00 pause-café

17h00-17h30 Point sur le plan d'action Fratel

Groupes de travail, formation Regnum et programme iPRIS

17h30 Fin de la première journée

19h30 Dîner de gala

28 avril 2026

8h30-10h00 Réunion des dirigeants d'autorité de Fratel

(Séance réservée aux Présidents, Membres de Collège, Directeurs généraux des autorités membres de Fratel)

10h00-12h30 Table ronde 3 - Quelles mesures pour s'assurer de la qualité d'exploitation des nouveaux réseaux télécom ?

Il importe pour les régulateurs de s'assurer de la qualité de déploiement et de l'exploitation des nouveaux réseaux fixes, en particulier de fibre optique, et mobiles afin de pérenniser ces infrastructures et de satisfaire les utilisateurs. Les acteurs du secteur et le régulateur peuvent être amenés à prendre des mesures concrètes pour améliorer la fiabilité et la maintenance, assurer la qualité des interventions, notamment les processus de raccordement et réparer les malfaçons et pannes. Certains régulateurs rendent compte de ces situations à travers la publication d'observatoires ou de cartographie, voire imposent des critères de performance dans certaines conditions ou segments de marché. Dès lors, les enjeux liés à la qualité du déploiement et de l'exploitation des nouveaux réseaux télécom et leur pérennité feront l'objet des discussions lors de cette table ronde.

11h00-11h30 Pause-café

11h30-12h30 Session de questions - réponses de la table ronde

12h30-12h45 Cérémonie de clôture

12h45 Déjeuner